

LCSM

LE MAGAZINE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN



www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

N°11 Automne 2018

éclairage | 07

Culture : 10 ans qu'on sème

Crédits photo : © Joel Aubry

santé | 04

Maison de santé :
les travaux ont commencé

patrimoine | 14

La restauration de l'église
bientôt achevée

LA 
CHAPELLE
SAINT 
MESMIN 

04 ensemble

- 04 **santé**
Maison de santé :
les travaux ont commencé
- 05 **prévention**
Savoir se déplacer
en sécurité
- 05 **pratique**
L'espace famille en ligne
s'élargit à la petite enfance
- 06 **éducation**
La rentrée scolaire



05



Crédits photo : © Joël Aubry

07

07 dynamique

- 07 **éclairage**
Culture : 10 ans qu'on sème
- 10 **culture**
Festival Échap' & Vous !
10^{ème} édition
- 11 **agenda**
- 12 **musique**
La belle aventure
de l'orchestre à l'école
- 13 **danse**
Des élèves de l'école
de danse primées

14 horizon

- 14 **patrimoine**
La restauration de l'église
bientôt achevée
- 15 **rayonnement**
Nouveau circuit de BMX :
acquisitions en cours
- 15 **urbanisme**
Révision du PLU :
enquête publique
- 16 **travaux**



14



Magazine d'information édité par la mairie.
 Directeur de la publication : Nicolas Bonneau
 Adjointe chargée de la communication : Véronique Daudin
 Directeur de la communication : Jean-Christophe Bernard
 Conception et réalisation : www.goodby.fr
 Impression : Imprimerie Rochelaise
 Dépôt légal : septembre 2018



10-31-1240



2, rue du Château • 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
 T. 02 38 22 34 54 • F. 02 38 88 32 99
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr



La Chapelle-Saint-Mesmin



Nicolas BONNEAU,
Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

17 **pratique**

17 **expression**



18

18 **instantanés**

Depuis 10 ans, nous avons à cœur de réaliser les projets que nous avons proposés pour notre ville tout en maîtrisant les finances de la commune.

Les grands projets sur lesquels nous nous sommes engagés ont été réalisés (saisons culturelles, rénovation de la piscine, restauration de l'église, montée en débit internet, relais des assistantes maternelles) ou sont en cours de réalisation (maison de santé, nouveau complexe sportif...).

De nombreux autres projets ont également été mis en œuvre : marché, minibus des aînés, vidéo-protection, agenda 21, jardins familiaux, jumelage, aire de camping-cars, services en ligne...

« Nous menons une action ambitieuse, sérieuse et maîtrisée pour notre ville. »

Nous avons aussi mené une action forte en faveur des services publics : réouverture de la caserne des pompiers, augmentation des effectifs et des moyens de la police municipale, recrutement de travailleurs sociaux, amélioration du réseau tram-bus, sauvegarde de la desserte ferroviaire et de la présence postale...

Nos engagements sont tenus et ces actions sont menées tout en maîtrisant les finances de notre ville. Nous avons notamment fait baisser les dépenses de fonctionnement et nous avons réduit la dette. Nous avons pu réaliser de nombreux projets et nous avons amélioré les services proposés sans augmenter la fiscalité communale depuis près de 10 ans.

Je remercie l'équipe qui m'entoure car nous menons ensemble une action ambitieuse, sérieuse et maîtrisée pour notre ville. Les projets mis en œuvre sont adaptés aux besoins de notre ville et de ses habitants. Ils sont réalisés en concertation avec les acteurs locaux comme c'est le cas actuellement avec la construction de la maison de santé ou le futur complexe sportif. C'est aussi le cas avec le dynamisme culturel que nous avons mis en œuvre depuis 10 ans.

Nous proposons des actions réalistes, adaptées et compatibles avec nos moyens et nos possibilités. Nous continuerons à agir avec responsabilité dans l'intérêt de notre ville.

aînés**Spectacle de danse**

Dans le cadre de la « Semaine Bleue » à destination des aînés, un spectacle de danse de style « cabaret » se déroulera le dimanche 7 octobre 2018 à 14h30 à l'Espace Béraire. Entrée libre.

Animation

Une animation pour les seniors avec une conférence sur l'histoire de la verrerie Duralex suivie d'un apéritif est organisée par la mairie le mardi 9 octobre 2018 de 10h à 12h à l'Espace Béraire.
→ Inscriptions auprès du centre social jusqu'au 1^{er} octobre (02 38 22 77 75).

Repas des Anciens

Le repas des Anciens aura lieu le dimanche 4 novembre 2018. Un courrier détaillé a été adressé aux personnes concernées leur indiquant notamment les permanences d'inscriptions jusqu'au 3 octobre au centre social (entrée par la rue de la Poste). Les personnes qui ne peuvent pas participer au repas pourront se rendre en mairie, 2 rue du Château, pour y retirer un colis gourmand à partir du mois de décembre.

Chauffe citron

Depuis le 11 septembre, le service personnes âgées du CCAS propose tous les mardis une animation culture, jeu et mémoire avec l'équipe de Chauffe Citron et le soutien financier du Département du Loiret. Inscriptions auprès du centre social.

Bien-être et autonomie

Deux journées de formation gratuite par la Croix Rouge seront organisées en décembre autour de la prévention des accidents de la vie courante et de la sensibilisation aux facteurs clés de la santé. Renseignements et inscriptions auprès du centre social.

**santé**

Maison de santé : les travaux ont commencé

Les travaux de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ont commencé en juillet dernier. L'extension devrait être livrée l'été prochain et le réaménagement de la partie existante sera achevé à l'automne 2019.



Crédits photo : ©Adquatio

La MSP est le projet central porté par la municipalité avec les professionnels de santé de la ville pour accroître l'offre de soins dans notre ville. La présence médicale s'est déjà renforcée depuis l'année dernière avec l'installation route d'Orléans d'un pôle de santé comprenant un centre d'ophtalmologie avec trois médecins ophtalmologistes et trois orthoptistes, un médecin gynécologue, un médecin pédiatre et trois kinésithérapeutes.

Au cours de l'été 2017, la commune a fait l'acquisition du cabinet médical situé 35 rue de Beauvois pour le transformer en Maison de Santé Pluridisciplinaire. Les 220 m² du cabinet actuel seront réaménagés au cours de l'été 2019 après la construction d'une extension de 610 m² qui est en cours. La continuité de l'accueil des patients sera ainsi assurée tout au long des travaux qui seront achevés à l'automne 2019.

La conduite des travaux est supervisée par l'agence d'architecture Adquatio, maître d'œuvre de l'opération, dont le projet avait été retenu à l'issue d'une procédure de concours. Les différentes entreprises qui réalisent les travaux ont été sélectionnées après une mise en concurrence. Le chantier

a commencé début juillet par les opérations de terrassement et de fondation. Il se poursuit par les opérations de gros œuvre et d'installation de la structure du bâtiment en bois massif.

« Un établissement de 830 m² pouvant accueillir près d'une vingtaine de professionnels. »

Le nouvel établissement de 830 m² pourra accueillir jusqu'à près d'une vingtaine de professionnels : médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmières, kinésithérapeutes, podologues... Les praticiens engagés dans le projet assurent la gestion de la structure et versent des loyers à la commune, propriétaire du bâtiment. Le projet médical a été élaboré depuis 2016 et a reçu la validation nécessaire de l'Agence Régionale de Santé pour obtenir le label « MSP ». La Ville qui finance l'investissement d'environ 3 millions d'euros peut ainsi bénéficier du soutien financier de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire.

prévention

Savoir se déplacer en sécurité

Notre commune a accueilli le challenge départemental d'éducation routière qui a rassemblé 90 élèves de CM2.

L'association de Prévention Routière a organisé son challenge annuel « inter-pistes » le 13 juin à l'école élémentaire Jean Vilar avec le soutien logistique de la Ville. Près de 90 finalistes de tout le département, élèves de CM2, y ont assisté. Ils avaient été sélectionnés au cours des séances d'éducation routière animées par les polices municipales et les brigades motorisées de l'Escadron de Sécurité Routière du Loiret. L'association de Prévention Routière intervient chaque année auprès de plus d'un million d'enfants. Notre police municipale est très investie dans ces actions de prévention.

Au cours de cette finale, les jeunes cyclistes ont répondu à un questionnaire destiné à tester leurs connaissances du code de la route puis ont participé à une épreuve pratique sur un circuit d'éducation routière afin d'apprécier leur dextérité et leur com-



portement d'usager de la route. L'objectif est de leur apprendre à se déplacer en autonomie et dans les meilleures conditions de sécurité.

Chaque participant a été récompensé en recevant un lot comprenant des outils de sécurité routière et le vainqueur a remporté un vélo. Les récompenses ont été remises par le maire, Nicolas Bonneau, par les responsables de l'association de Prévention Routière, les représentants de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale et des polices municipales. ■

inscriptions

Liste électorale

Les inscriptions auront lieu jusqu'au 31 décembre. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont procédé à leur recensement pour la journée Défense et Citoyenneté. Sinon, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Inscription auprès du service « Vie Citoyenne » de la mairie ou par internet www.service-public.fr

Pièces à fournir : pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile ainsi que les photocopies de ces documents.

Peuvent être inscrits sur la liste électorale (art. L11 du Code électoral) :

- Les électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis six mois au moins,
- Ceux étant en mesure de justifier de leur qualité de contribuable sur la commune depuis 5 années consécutives. Il faut aussi être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques.

Un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et/ou européennes.

Modification d'adresse dans la commune ou d'état civil : vous devez vous présenter en mairie et fournir les justificatifs correspondants, afin que ces changements soient effectués sur la liste électorale, faute de quoi, vous ne pourriez recevoir vos prochaines cartes d'électeur.

pratique

L'espace famille en ligne s'élargit à la petite enfance



Lancé en mars 2016 dans le cadre de la nouvelle identité visuelle de la Ville, du nouveau site internet et de la création des services en ligne, l'espace famille rencontre un grand succès. Avec plus de 700 comptes personnels actifs et plus d'un millier de réservations et paiements par mois, l'espace famille en ligne facilite les démarches des parents. Jusqu'ici, il concernait les prestations relatives à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs.

À partir d'octobre 2018, l'espace famille s'étend, pour certaines démarches, aux structures municipales d'accueil de la petite enfance (mini-crèche, multi-accueil, crèche familiale et relais des assistantes maternelles). Dans le cas de familles composées à la fois d'enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire et d'enfants inscrits dans les structures de la petite enfance, le même compte personnel permet d'effectuer l'ensemble des démarches. Pour créer et utiliser votre compte personnel, il faut préalablement obtenir la clé numérique qui permet votre rattachement aux enfants dont vous êtes le responsable légal.

Pour obtenir plus d'informations sur les modes de garde de la petite enfance, contactez le relais des assistantes maternelles au **02 38 72 71 25**
Retrouvez l'espace famille sur www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

Service National

Les jeunes Français doivent se faire recenser au service « Vie Citoyenne » de la mairie au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les 3 mois qui suivent, munis de leur carte d'identité et du livret de famille ainsi que des photocopies de ces documents ; cette démarche est également réalisable sur le site www.service-public.fr.



éducation

La rentrée scolaire

Plus d'un millier de jeunes Chellois ont fait leur rentrée le lundi 3 septembre dans les six écoles maternelles et élémentaires de notre commune.



I Stabilité des effectifs

Comme les années précédentes, le nombre total d'enfants scolarisés dans les écoles de la commune est resté globalement stable. Il n'a été procédé à aucune ouverture ni fermeture de classe par les services de l'Education nationale.

I Semaine de 4 jours

La municipalité a mené l'an dernier une concertation avec la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves...) au sujet des rythmes scolaires. Après l'avis favorable de tous les conseils d'écoles, le conseil municipal a opté pour un retour à la semaine de 4 jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30). La décision définitive a été rendue par le conseil départemental de l'éducation nationale et est applicable depuis cette rentrée.

Un accueil périscolaire est organisé par la Ville les jours de classes dans les écoles maternelles et élémentaires à partir de 7h30 puis de 16h30 à 18h30. Le centre de loisirs accueille désormais les enfants le mercredi de 9h à 18h (avec une garderie dès 7h45).

I Des travaux pendant les congés

La période de vacances estivale a permis la réalisation de plusieurs travaux dans les différentes écoles. Des travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite ont notamment été effectués (pour partie par les services municipaux) sur les groupes scolaires Bel-Air et des Vallées. La façade des cours de l'école élémentaire Jean Vilar a par ailleurs fait l'objet d'un ravalement. Quatre classes supplémentaires ont été dotées d'un vidéo projecteur interactif avec dans certains cas le remplacement du tableau blanc et la dotation d'un poste informatique. ■

Les effectifs de la rentrée

Groupe scolaire	Maternelle	Élémentaire	Total
Les Vallées	114	199	313
Jean Vilar	169	281	450
Bel Air	107	200	307
Total	390	680	1 070

Au collège Louis Pasteur, 556 élèves ont également fait leur rentrée.

repères

→ Budget 2018
Éducation et jeunesse :
3,6 millions d'euros

éclairage Culture : 10 ans qu'on sème

6 400

Nombre de spectateurs
des 3 saisons culturelles
2015-2018

(hors Balade en Musique et école
de musique de danse et théâtre)

Depuis 2008, la municipalité mène une action volontariste en faveur de la vie culturelle, comme elle s'y était engagée. Création d'une direction culturelle, de plusieurs festivals, d'une saison annuelle et d'actions de médiation : la programmation culturelle de notre ville est dynamique et accessible à tous.

Un engagement tenu

Dès son élection au printemps 2008, la municipalité s'est immédiatement mobilisée à la mise en œuvre de ses engagements et notamment celui de promouvoir une vie culturelle dynamique et accessible. Pour cela, l'équipe municipale a développé trois axes d'action : renforcer et coordonner les structures municipales, initier une programmation culturelle et y associer le tissu associatif local.

Premier événement majeur, un premier festival est créé autour de la fête de la musique. La première édition de *Balade en Musique* est organisée en juin 2008 sous la houlette de Christiane Adamczyk, alors adjointe au maire chargée de la culture et de Christophe Andrivet qui assure depuis 10 ans la délégation aux manifestations culturelles. En octobre de la même année, une programmation de

plusieurs spectacles et concerts est organisée par la Ville : les « fêtes d'automne 2008 » préfigurent le futur festival *Échap'&Vous !* qui accueille chaque année depuis 2009 des têtes d'affiches de rayonnement national.

Une programmation annuelle

En septembre 2009, la direction culturelle est créée pour coordonner l'action des structures culturelles municipales (bibliothèque, école de musique, danse et théâtre, Espace Béraire, archives) et les associer à l'ensemble de la vie culturelle de la ville. Son autre mission : initier une programmation culturelle municipale en organisant des spectacles, concerts, expositions...

Rapidement, la vie culturelle s'organise non seulement autour des temps forts que sont les deux festivals municipaux *Balade en Musique* et *Echap'&Vous !* mais



Crédits photo : ©Club Photo Chapeleins

aussi tout au long de l'année. À partir de 2015, l'ensemble des événements organisés par la Ville est annoncé dès le mois de septembre pour l'année à suivre dans le cadre d'une saison culturelle.

Tous les arts sont mis à l'honneur : musique, théâtre, danse, cirque, cinéma... La tarification reste accessible au plus grand nombre et plusieurs événements sont organisés gratuitement pour le public, comme c'est le cas par exemple pour le festival *Balade en Musique*.

...



Crédits photo : ©Joël Aubry



I De nombreux acteurs associés

Les associations de la commune sont associées aux temps forts de la vie culturelle organisés par la Ville. Elles sont aussi fortement soutenues pour l'organisation de leurs manifestations. Au fil du temps, de nombreuses actions de médiation culturelle ont aussi été organisées par exemple avec les écoles de la ville ou le collège et avec les structures municipales de la petite enfance... Des résidences d'artistes sont par ailleurs régulièrement mises en place.

La Ville s'est aussi associée à d'autres communes pour coordonner sa programmation et obtenir ainsi des subventions de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret. Elle participe depuis 2015 au festival intercommunal Festiv'Elles dans le cadre de la journée internationale pour les droits des femmes. Depuis 2016, notre commune est aussi l'une des rares villes du département à accueillir le prestigieux festival de Sully et du Loiret.

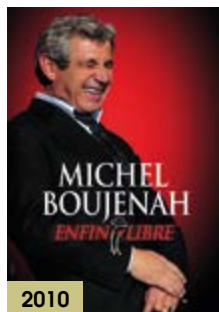


Les têtes d'affiche du festival Échap'&Vous depuis 2009

2016 - Arnaud TSAMERE



2009



2010



2011



2012



2013



2014



2015



2017



2018

Les affiches du festival Balade en Musique



Des moyens renforcés

L'information autour de la programmation culturelle s'est renforcée avec les nouveaux outils de communication mis en place par la municipalité : nouveau site internet, lettre électronique, page facebook, billetterie en ligne... Les équipements techniques de l'Espace Béraire ont également été améliorés (éclairage, matériel de projection vidéo de très haute qualité...).

Les activités des structures municipales ont été favorisées : ateliers thématiques, expositions et lectures à la bibliothèque, participation à des concours pour les élèves de l'école de danse, création d'un orchestre en école élémentaire avec l'appui de l'école municipale de musique...

Une identité culturelle reconnue

Au cours de ces dix années, alors que notre commune, comme toutes les collectivités, a connu de fortes baisses de dotations de l'Etat, la municipalité a renforcé son soutien accordé à la vie culturelle. Notre ville s'est fortement positionnée parmi celles du département qui proposent une programmation culturelle ambitieuse.

Notre vie culturelle a su trouver son public qui s'est progressivement élargi. La volonté de l'équipe municipale est de préserver cet écrin culturel et de poursuivre son développement avec tous les acteurs concernés. ■

→ Budget culturel 2018 :

1,2 million d'euros

Ce budget comprend le fonctionnement et l'investissement de la bibliothèque, de l'école municipale de musique, danse et théâtre, de l'Espace Béraire, des archives municipales, de la programmation culturelle ainsi que les subventions versées aux associations culturelles.

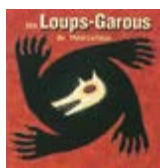


Véronique DAUDIN, adjointe au maire chargée de la culture

« La culture pour tous est l'un des objectifs que nous nous assignons. Rendre accessible, au Beau, au Sensible, à l'Emotion à l'Imaginaire, ce n'est ni un luxe, ni un superflu, mais bien une première nécessité. Faire que chacun puisse trouver dans l'art et la culture les moyens d'épanouissement personnel mais aussi l'émancipation citoyenne. La culture est indispensable pour comprendre le monde mais aussi développer l'esprit critique et forger son libre-arbitre. »

bibliothèque

Des vacances de la Toussaint animées



Cette année, la bibliothèque municipale Louis Rouilly organise ateliers et animations

pendant les vacances de la Toussaint, du mardi 23 octobre au vendredi 2 novembre.

→ Programme :

Mar 23 octobre - De 14h à 16h
Atelier d'écriture
À partir de 8 ans (sur inscription)

Mer 24 octobre - De 10h à 12h
Jeux pour bébés,
en collaboration avec le Pôle Petite Enfance - De 0 à 3 ans

Ven 26 octobre - De 14h à 17h
Après-midi jeux de société
À partir de 6 ans

Mar 30 octobre - De 16h à 18h
Jeux de construction
avec une éducatrice de la crèche, en collaboration avec le Pôle Petite Enfance - De 2 à 6 ans

Mer 31 octobre - 20h30
Halloween - Jeu de rôle
Le Loup Garou de Thiercelieux
À partir de 10 ans (sur inscription)

Ven 2 novembre - De 14h à 18h
Jeux vidéo par équipe
de 2 à 4 joueurs
À partir de 7 ans (sur inscription)

→ **Les inscriptions se font auprès de la Bibliothèque**
au **02 38 22 30 75**
ou **bibliotheque.lcsm@orange.fr**

Lectures en anglais

Par Sylvie SAVRI

- Sam 6 et 20 octobre
 - Sam 10 et 24 novembre
 - Sam 1^{er} et 15 décembre
- 11h - Bibliothèque Municipale
Entrée libre

→ **Renseignements**
au **02 38 22 30 75**



culture

Festival Échapp' & Vous !
10^{ème} édition

Le festival d'automne, organisé par la Ville, revient du 10 au 20 octobre. Au programme de cette 10^{ème} édition, 10 jours de spectacles riches en découvertes et en émotion, pour petits et grands.

Le festival débutera mercredi 10 octobre en présence de la conteuse **Magda Lena Gorska**. Munie de son accordéon, elle nous contera la grande aventure d'une petite tulipe qui s'apprête à naître, dans son spectacle *Me Voilà*. Samedi 13 octobre, l'Espace Béraire accueillera *Quand on verra du bleu*, une comédie sociale profonde et pleine d'humour, de la **compagnie Acta Fabula**. Dimanche 14 octobre, découvrez la création originale du **Théâtre des Minuits**, *Le Prince Masqué*, un opéra pour enfants adapté d'un roman de J'aime Lire.

Le festival se poursuivra le mercredi 17 octobre avec le spectacle *Comme des Images*, de la **compagnie Ô**. Une visite surprenante

d'un musée vous attend en compagnie de Rubis, petit chat espiègle et attachant. Vendredi 19 octobre, place à la musique avec **My Favourite Swing**, trio de musique swing et jazz manouche.

L'humoriste **Manu Payet** viendra clôturer cette 10^{ème} édition le samedi 20 octobre. Dans *Emmanuel*, son dernier spectacle, il a décidé de se mettre à nu et de dévoiler ses secrets... On le découvre parfois émouvant, parfois drôle et surtout bourré d'autodérision.

→ **Le détail de la programmation est à retrouver sur le dépliant du festival et sur le site internet de la ville :**
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

Centenaire de la Première Guerre Mondiale

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, la ville de La Chapelle-Saint-Mesmin organise de nouveau un cycle autour de cette période historique du vendredi 9 au dimanche 18 novembre. Il débutera par la projection du film de Lewis Milestone, *À l'Ouest rien de nouveau*,



l'histoire de lycéens allemands idéalistes qui décident de s'enrôler dans l'armée. Ils découvrent la réalité brutale de la guerre, l'enfer des tranchées, la peur, la fatigue... **L'exposition « 1914-1918 à La Chapelle-Saint-Mesmin »**, créée en 2016 par la Ville en collaboration avec le Groupe d'Histoire Locale et des forces vives de la région, pourra ensuite être redécouverte. L'exposition retrace notamment la vie quotidienne des femmes et des enfants restés à La Chapelle-Saint-Mesmin pendant la Grande Guerre, la vie dans les tranchées, les étrangers qui ont combattu pour la France et l'après-guerre... L'association France Etats-Unis présentera par ailleurs son exposition sur **l'engagement américain pendant la Grande Guerre**.

Programme :

- **À l'ouest rien de nouveau**, film de Lewis Milestone
Vendredi 9 novembre, 20h30 - Tarifs : 2 € / 1 € - Espace Béraire
- **Exposition « 1914-1918 à La Chapelle-Saint-Mesmin »**
Exposition « l'engagement américain pendant la Grande Guerre »
Du samedi 10 au dimanche 18 novembre - Entrée libre - Espace Béraire
- **Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918**
Dimanche 11 novembre, 10h30 - Cimetière du Bourg

octobre

Mar 2

Atelier cinéphilie

Thème : Cinéma russe
18h - Bibliothèque Municipale
Inscription au 02 38 22 30 75

Ven 5

Animation Jeux Vidéo

De 14h à 17h45
Bibliothèque Municipale
Inscription au 02 38 22 30 75

Ven 5, sam 6 et dim 7 Théâtre - Migracants, de Matei Visniec

Par le Théâtre de la Rive.
Mise en scène : Erika Bockem
Ven 5 et sam 6 : 20h30,
dim 7 : 16h - Espace Béaire
Tarif : 8 €/ 5 € (étudiants,
lycéens, chômeurs et adhérents
Fédération de théâtre amateur)

Sam 6

Mini-braderie

De 9h à 12h
Local du Secours Populaire

Festival Échap' & Vous

Du mer 10
au sam 20 octobre

Mer 10

Lecture de contes russes

15h - Bibliothèque Municipale
Entrée libre, sur inscription
au 02 38 22 30 75

Conte musical - Me Voilà

De Magda Lena Gorska
16h30 - Espace Béaire
Tarifs : 5 €/ 2 €

Ven 12

Cinéma - Mommy

De Xavier Dolan
20h30 - Espace Béaire
Tarifs : 2 €/ 1 €

Sam 13

Mille lectures autrement Autour de la littérature russe

Lecture par CICLIC, Agence
régionale du Centre-Val de Loire
pour le livre, l'image et la culture
numérique
11h - Bibliothèque Municipale
Entrée libre

Théâtre

Quand on verra du bleu

Compagnie Acta Fabula
20h30 - Espace Béaire
Tarifs : 9 €/ 4 €

Dim 14

Marche du Ruban Rose

En faveur du dépistage
du cancer du sein
Voir page 12

Opéra Jeune Public

Le Prince Masqué

Théâtre des Minuits
16h30 - Espace Béaire
Tarifs : 14 €/ 9 €

Mer 17

Jeune Public Comme des images

Compagnie Ô
16h30 - Espace Béaire
Tarifs : 5 €/ 2 €

Ven 19

Concert

My Favourite Swing

20h30 - Espace Béaire
Tarifs : 9 €/ 4 €



Ven 19

Club lecteurs La rentrée littéraire

18h30 - Bibliothèque Municipale

Sam 20

One-man-show

Manu Payet

20h30 - Espace Béaire
Tarifs : 34 €/ 29 €

Du mardi 23 octobre au vendredi 2 novembre Vacances Occupées

Par la Bibliothèque Municipale
Voir programme page 10

novembre

Ven 9

Collecte de Sang

Par l'Association du Don du Sang
Bénévole
De 16h à 19h - Espace Béaire

Ven 9

Cinéma

À l'Ouest rien de nouveau
De Lewis Milestone
20h30 - Espace Béaire
Tarifs : 2 €/ 1 €

Ven 9 et sam 10

Braderie d'hiver

De 9h à 13h et de 14h à 17h
Local du Secours Populaire

Du sam 10 au dim 18

Exposition - 1914-1918 à La Chapelle-Saint-Mesmin Exposition - L'engagement américain pendant la Grande Guerre

Espace Béaire - Aux horaires
d'ouverture de l'établissement
Entrée libre

Sam 10

Concert de la Sainte Cécile

Par l'Harmonie de La Chapelle-
Saint-Mesmin
18h - Espace Béaire
Entrée libre

Dim 11

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918

10h30 - Cimetière du Bourg
Banquet organisé par l'Association
des Anciens Combattants
des Deux Guerres
12h30 - Espace Béaire
Inscription : 02 38 88 55 49

Sam 17

MavriLive 9

Par l'association Mavrica
Concerts avec Thérèse Electrique,
Jash et Samsoul. Expositions
À partir de 19h - Espace Béaire
Tarif : 6 €

Dim 18

Concert jumelé avec l'ensemble Amateur 45 et l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin

16h - Espace Béaire
Entrée libre

Mer 21

Atelier - Fabrication cartes Pop-Up de Noël

De 10h à 12h
Bibliothèque Municipale
Sur inscription au 02 38 22 30 75

Ven 23, sam 24 et dim 25

Images de l'Eau Delà 15^{ème} édition du festival d'images sous-marines

Espace Béaire
Voir programme page 12
et www.imagesdeleaudela.fr

Mer 28

Vente de livres neufs à prix réduits

De 10h à 18h
Bibliothèque Municipale

Jeune Public - Ding Dong

Compagnie 60 Décibels
16h30 - Espace Béaire
Tarifs : 5 €/ 2 €

décembre

Sam 1^{er} et dim 2

Expo-vente

d'artisanat russe
Par l'association APREI
De 10h à 18h - Espace Béaire

Sam 1^{er} et dim 2

Sam 8, dim 9 et lun 10

Les Journées de l'Image, 8^{ème} édition

Par le Club Photo Chapellois
De 10h à 12h et de 14h à 18h
Espace Béaire



Mar 4

Atelier cinéphilie

Thème : Autour de la danse
18h - Bibliothèque Municipale
Inscription au 02 38 22 30 75

Mer 5

Atelier - Fabrication cartes Pop-Up de Noël

De 14h à 16h
Bibliothèque Municipale
Sur inscription au 02 38 22 30 75

Ven 7

Animation Jeux Vidéo

De 14h à 17h45
Bibliothèque Municipale
Inscription au 02 38 22 30 75

Sam 8

Atelier vidéo, avec l'association YouTube Fiction Play Studio

De 10h à 12h
Bibliothèque Municipale
Inscription au 02 38 22 30 75

Mini-braderie

De 9h à 12h
Local du Secours Populaire

Dim 9

Randonnée pédestre Défi Loire 45

En partenariat avec
le Milles-Pattes Chapellois
5 parcours
Pour tous renseignements :
obcrando45@gmail.com

Mer 12

Cinéma - Pôle Express

De Robert Zemeckis
16h30 - Espace Béaire
Entrée libre, sur réservation

Ven 14

Concert de Noël de l'École Municipale de Musique

20h - Espace Béaire
Entrée libre, sur réservation
au 02 38 22 30 79

Sam 15

Danse - Manta Drama

Compagnie Les Yeux grands
fermés
20h30 - Espace Béaire
Tarifs : 9 €/ 4 €

Mer 19

Spectacle musical

Jack et le Haricot Magique
Ensemble La Rêveuse
16h30 - Espace Béaire
Tarifs : 5 €/ 2 €

Arbre de Noël

16h30 - Espace Béaire
S'inscrire auprès du Secours
Populaire

billetterie



Espace Béaire

Rue de Béaire
45380 La Chapelle Saint Mesmin

02 38 22 30 79

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h15
(16h30 le vendredi)
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h15

www.ville-lachapellesaintmesmin.fr/
Billetterie

associations

Assemblées
générales

- **FNACA : Jeu 4 octobre,**
15h, Maison de Beauvois
- **Secours Populaire :**
Ven 12 octobre,
20h30, Espace Béraire
- **Mille-Pattes Chapellois :**
Ven 2 novembre,
17h, Plessis des Hauts
- **GHL : Jeu 13 décembre,**
19h, Espace Béraire.

prévention

Marche
du Ruban Rose

Marche intercommunale en faveur du dépistage du cancer du sein.
Dimanche 14 octobre 2018
à La Chapelle-Saint-Mesmin
2 parcours : 5 & 10 kms
Départ de la Guinguette en bord de Loire - Entre 9h et 10h30
 (Stationnement conseillé sur le parking du Plessis des Hauts)
 Participation 2€
 Gratuit - de 12 ans
 Inscription sur place.

événement

Images de l'Eau Delà

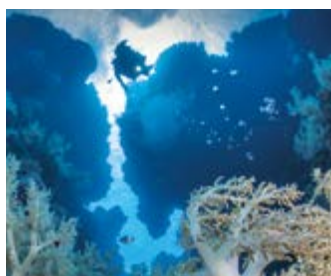
15^{ème} édition du festival
d'images sous-marines

Du ven 23 au dim 25 novembre
Espace Béraire

Ven 23, 20h : Conférence-débat avec **François Sarano**, sur le thème « les Géants des Mers ».

Sam 24, à partir de 14h30 : Expo-photos, Pucés d'eau, rencontre
 À 20h : La nuit de la plongée - Projection de films primés lors des précédentes éditions du festival
 Dim 25 : Expositions et projection de films

→ **Plus d'informations :**
www.imagesdeleaudela.fr



Crédits photo : ©Olivier Jude



musique

La belle aventure de l'orchestre à l'école

Cette première expérience d'une durée de 3 ans réalisée au sein de l'école élémentaire Jean Vilar s'est achevée avec succès. Ce projet porté par la Ville en collaboration étroite avec l'Education nationale et l'association Orchestre à l'école va être reconduite dans les autres écoles de la commune.

Cette initiative permet aux enfants d'accéder à un apprentissage collectif d'un instrument au sein de l'école. Le projet a débuté en septembre 2015 à l'école élémentaire Jean Vilar avec une classe de CE2. Les élèves ont poursuivi cette expérience collective pendant leur CM1 puis leur CM2 jusqu'en juin dernier. Cette pratique musicale s'inscrit dans l'emploi du temps pour faire partie intégrante de l'enseignement scolaire.

Au départ, les 28 enfants concernés ont découvert les différents instruments de l'orchestre (flûte traversière, cor, tuba, percussions, clarinette et saxophone) financés par la ville qu'ils se sont vus remettre pour une durée de 3 ans avec la possibilité de l'emporter à leur domicile. Les séances se sont déroulées chaque semaine avec un cours de pupitre où chaque enfant a été accompagné par un professeur spécialisé dans son instrument et par un cours de tutti où tous les élèves étaient rassemblés autour d'un chef d'orchestre pour jouer ensemble. Ce projet a mobilisé plusieurs professeurs de l'école municipale de musique.

Les enfants ont ainsi enrichi leurs compétences, notamment celles directement liées avec la pratique instrumentale, comme la précision du geste, la patience ou encore la mémorisation. Cet apprentissage d'un nouvel instrument a favorisé leur autonomie et leur a permis de développer l'écoute mais aussi le respect de l'autre. Cette expérience a aussi été l'occasion pour les élèves de se produire en public lors de différentes manifestations et notamment celles organisées par la Ville.

De l'avis général, cette première expérience est un succès. Pour terminer l'année, les enfants se sont produits avec un orchestre de Saint-Malo au Jardin du Luxembourg le 30 juin dernier, à l'invitation du Sénat et de l'association nationale Orchestre à l'école. La prestation des jeunes Chapellois a été particulièrement remarquée. L'expérience se poursuit désormais dans notre commune au sein de l'école élémentaire Bel-Air où un nouvel orchestre a été constitué avec une classe de CE2.



animation

Défi gonflé à la piscine



Au cœur de cet été ensoleillé, la piscine municipale a proposé une animation sur un parcours gonflable aquatique. Plusieurs centaines de participants sont venus relever le défi des structures gonflables Thétys Aqua Event.

Cette animation, qui se déroulait dans une ambiance musicale, a permis de s'amuser en famille ou entre amis.



danse

Des élèves de l'école de danse primées

Lors de l'année 2017-2018, grâce à la qualité de l'enseignement de leurs professeurs Charlotte Clément et Laurène Bouquet, plusieurs élèves de l'école municipale de danse se sont distingués lors d'un concours organisé par le CND (Concours National de Danse). La participation à des concours est encouragée par la municipalité depuis une dizaine d'années.

→ Groupe Danse Classique,

niveau Cycle II 2^{ème} année, a obtenu un **1^{er} prix régional** :

Lise Compper
Romane Bindet
Clara Vandamme
Mégane Marmasse
Élisa Lenain-Vieira
Loan Anh Huynh

→ Danse Jazz

Niveau individuel

Anne-Rose Sellier : 1^{er} prix régional
Lucie Guimaraes : 1^{er} prix régional

Solo Jazz

Amélie Wawezniak : 1^{er} prix national

Duo Jazz

Manon Ully, Mégane Marmasse : 3^{ème} prix

Trio Jazz

Trio Jazz Élisa Lenain-Vieira, Lise Compper, Éloïse Cochery : 3^{ème} prix
Trio Jazz Manon Ully, Mégane Marmasse, Amélie Wawezniak : 2^{ème} prix

Niveau Cycle II 3^{ème} et 4^{ème} année

Élisa Lenain-Vieira, Ilona Loureiro, Anne-Rose Sellier, Lucie Guimaraes, Romane Bindet, Clara Vandamme : 2^{ème} prix

Niveau Cycle II 5^{ème} année

Lise Compper, Éloïse Cochery, Mégane Marmasse, Manon Ully, Amélie Wawezniak : 3^{ème} prix. ■

Le bel été du centre de loisirs



Près de 400 enfants ont participé aux activités du centre de loisirs municipal « l'île verte » au cours des vacances d'été. Les animateurs avaient préparé des activités sur des thèmes propres à chaque groupe d'âge.

Outre les diverses animations proposées au centre, les enfants ont participé à de nombreuses sorties : accrobranche, canoë, gyropode, poney, labyrinthe, Escape game, Lulu parc à Rochecorbon, pôle des étoiles de Nançay, Safari train, bowling, visites de châteaux, d'une chocolaterie, ateliers de pâtisserie, musée des Beaux Arts, Zoo de Beauval, musée de la Magie à Blois... Le centre a aussi accueilli, dans son parc, la ferme pédagogique de Sébastien et Lucie.

Deux camps destinés aux ados ont également été organisés : découverte de Barcelone et activités nautiques à Royan. ■

inscriptions

Centre de Loisirs

- **Vacances de Noël** (du lundi 31 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019)
- **Mercredis** de janvier-février 2019 (du mercredi 9 janvier au mercredi 6 février 2019)

Les inscriptions se dérouleront du lundi 5 novembre au vendredi 16 novembre 2018 auprès du service Éducation-Jeunesse ou sur l'Espace famille du site internet de la ville (Places limitées).

Attention : fermeture du Centre de Loisirs la 1^{ère} semaine des vacances de Noël du 24 au 28 décembre 2018.

patrimoine

La restauration de l'église

bientôt achevée

patrimoine
préservé

Après la restauration extérieure de l'église réalisée de 2012 à 2014, les travaux concernant l'intérieur de l'édifice sont en cours d'achèvement.



« La plus importante restauration jamais réalisée. »

L'église Saint-Mesmin, édifée à partir du XI^{ème} siècle, a été classée monument historique en 1862 et constitue le fleuron du patrimoine de notre ville comme la presse s'en est encore fait récemment l'écho. Entre 2012 et 2014, la ville, propriétaire de l'édifice, y a entrepris d'importants travaux de restauration extérieure comprenant notamment le remplacement de la charpente et de la couverture, la réfection des façades et des vitraux ainsi que la mise en accessibilité de l'entrée.

Les travaux de restauration des intérieurs du bâtiment ont commencé au début de l'année. Ils ont nécessité la fermeture de l'église au public. Le chantier sera achevé dans les prochaines semaines et l'église pourra réouvrir au cours de l'automne. Ces travaux ont mobilisé plusieurs corps de métiers (maçonnerie, menuiserie, peinture, électricité) et des entreprises spécialisées en restauration du patrimoine. La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le cabinet d'architecture de Régis Martin, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Cette restauration a notamment permis la réfection des enduits, le rejointoiement des pierres de taille, l'harmonisation des élévations et des voûtes, la réparation des sols et la restauration des décors peints et des dorures. Plusieurs mises aux normes ont aussi été réalisées : réseaux d'alimentation électrique, accessibilité, sécurité incendie... Le remplacement de l'éclairage, du système de chauffage ainsi que la pose d'un système de sonorisation pour personnes malentendantes ont également été effectués.

Outre son classement précoce comme monument historique, l'intérêt patrimonial de notre église est largement reconnu. En 2016, elle est devenue l'un des sites hôtes du prestigieux festival de musique de Sully et du Loiret. En quelques années, l'église Saint-Mesmin a bénéficié de la plus importante restauration jamais réalisée sur l'édifice. Ce projet de près d'1,6 million d'euros, conduit par la Ville, a aussi bénéficié du soutien financier de l'Etat et du Département du Loiret.



rayonnement

Nouveau circuit de BMX : acquisitions en cours

La municipalité a décidé de saisir l'opportunité des jeux olympiques de Paris 2024 pour réaliser le déplacement du circuit de BMX envisagé par la Ville depuis près de 30 ans.

Créé dès 1982, le Bi-Club Chapellois est le premier club de BMX de France avec près de 400 licenciés. Le circuit actuel, construit en 1988 en bord de Loire dans le domaine public fluvial doit être déplacé pour la pérennité du club. Depuis plusieurs dizaines d'années, la commune envisage son transfert de l'autre côté de la levée sur un terrain identifié par les différentes municipalités.

Lors des prochains jeux olympiques de Paris, les épreuves de BMX se dérouleront à Saint-Quentin en Yvelines. Toutefois, la fédération de cyclisme recherche des villes en capacité d'accueillir des bases arrières pour l'entraînement de certaines équipes. C'est dans le cadre de cette opportunité, que la Municipalité a décidé de mettre en œuvre cette action prévue de longue date par la commune.

Ce projet reçoit le soutien du mouvement sportif. Une pétition lancée à l'initiative de l'Union Sportive Chapelloise a déjà recueilli plus de 1 500 signatures. Plusieurs collectivités et notamment la Métropole ainsi que l'Etat accompagnent la Ville dans son projet. La commune a déjà décidé l'acquisition de plusieurs parcelles nécessaires à sa réalisation et poursuit ses démarches avec ses partenaires. ■

urbanisme

Révision du PLU : enquête publique

La révision du Plan Local d'Urbanisme a commencé fin 2015. Après le diagnostic du territoire, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été réalisé en fixant cinq grandes orientations. Le PADD prévoit notamment d'assurer une typologie variée de l'habitat, de favoriser la mobilité, de dynamiser le centre-ville, de soutenir les commerces et l'activité et de préserver le cadre naturel, les paysages et les surfaces agricoles. Le plan de zonage et le règlement du PLU ont ensuite été élaborés. Ils permettent d'atteindre l'objectif global de maîtrise de l'urbanisation de notre ville et de préservation de la qualité de vie.

L'enquête publique, prévue initialement à la fin du printemps a été différée en raison de la prolongation de la procédure relative à l'élargissement de l'autoroute A10. Cette enquête se déroule jusqu'au 17 octobre. Le PLU sera ensuite approuvé par le conseil métropolitain, l'urbanisme étant devenu une compétence intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2017. ■



Crédits photo : ©BD ortho IGN 2013 - AUJAO 2016

Enquête publique du 17 septembre au 17 octobre 2018

Le dossier est consultable :

- en mairie, 2 rue du Château, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, le samedi de 9h à 12h.
- au siège d'Orléans Métropole, 5 place du 6 juin 1944 à Orléans, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Prochaines permanences du commissaire enquêteur :

- samedi 29 septembre de 9h à 12h
- vendredi 12 octobre de 14h à 17h
- mercredi 17 octobre de 14h à 17h

biodiversité

Frelons asiatiques

Les frelons asiatiques constituent une menace pour la biodiversité.

Afin d'inciter les propriétaires de terrains sur lesquels des nids de frelons asiatiques sont repérés à procéder à leur destruction par l'intervention d'un désinsectiseur, le conseil municipal a décidé **une prise en charge financière partielle de la commune** à hauteur de 50 % dans la limite d'un plafond de remboursement de 100 €.

→ Si un nid est repéré sur votre propriété,

contactez les services municipaux au **02 38 22 34 55** pour connaître les modalités de remboursement.



travaux

Réfection et sécurisation de la rue du Petit Bois



Après la réfection de la chaussée sur 500 mètres linéaires et des trottoirs sur 2 100 m², les deux plateaux surélevés de sécurisation routière réalisés rue du Petit Bois ont été achevés ainsi que la signalisation posée.

Coût des travaux

355 080 €

Réfection du chemin des Grèves



Coût des travaux

65 162 €

Après la réfection de la portion en enrobé du chemin des Grèves, celle en calcaire a fait l'objet d'une reprise sur plus de 2 600 m². Les travaux ont consisté en l'arasement de l'accotement côté bois, au décompactage du chemin, à l'apport de 131 m³ de calcaire et au réglage du chemin.



École élémentaire Jean Vilar : ravalement de façade

Coût des travaux

52 200 €



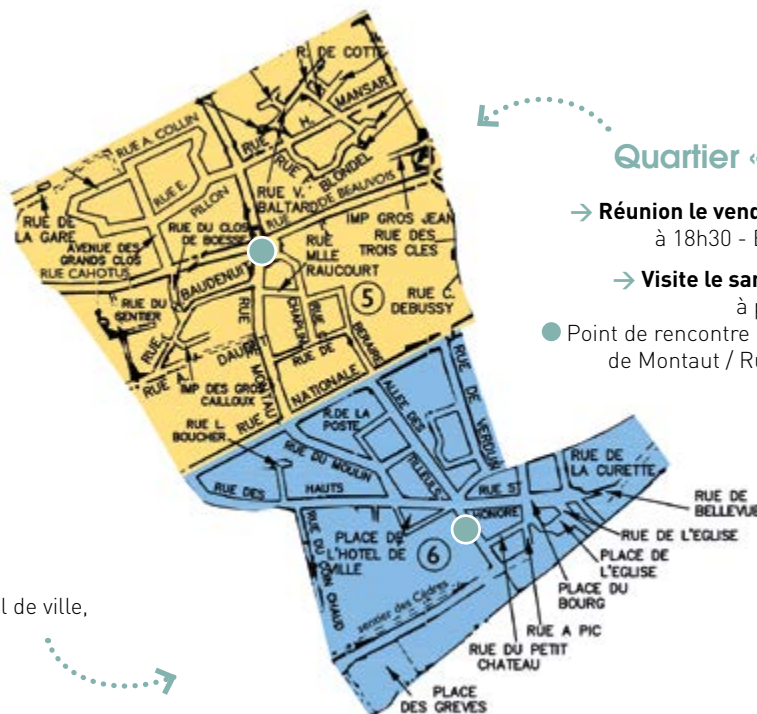
La façade de l'école élémentaire Jean Vilar donnant sur la cour a bénéficié d'un ravalement sur une surface de 1 145 m².

pratique

Prochaines rencontres de quartier

Quartier « Bourg-Tilleuls »

- Réunion le vendredi 16 novembre à 18h30 - Espace Béraire
- Visite le samedi 17 novembre à partir de 10h30
- Point de rencontre : devant l'Hôtel de ville, 2 rue du Château



Quartier « Béraire »

- Réunion le vendredi 5 octobre à 18h30 - Espace Béraire
- Visite le samedi 6 octobre à partir de 10h30
- Point de rencontre : Carrefour rue de Montaut / Rue de Beauvois

EXPRESSION

Rassemblement pour La Chapelle Autrement

Qualité du service public de La Chapelle en baisse :

Routes en mauvais état, trottoirs où prolifèrent des herbes folles : **Astéracées (Crépide, Laiteron, Carotte sauvage), mais aussi « Pelouse sauvage ».**

Secteurs à sécurité précaire ; ville « dortoir » ; infrastructures qui ne répondent plus à notre croissance démographique ; finances communales exsangues ; un endettement prévisionnel lourd..... Longue liste.

En contrepartie le maire dépense, à grand renfort de communication. Une MSP à 3 millions, la plus chère de la région, sans projet, sans médecin. Une salle omnisport à 6 millions et un projet de stade olympique pour BMX.

Nous félicitons la démarche citoyenne du collectif de sauvegarde de la grande pièce qui propose des solutions de bon sens pour la nouvelle implantation du terrain bi-cross.

En savoir plus.

www.lerenouveauchapellois.fr

Christian BOUTIGNY, Emilie XIONG, Chantal MARTINEAU.

Le bon sens des petits Chapellois :

Pourquoi à l'école on ne recycle pas le papier ??

Tu verrais tout ce qu'on jette à la cantine...

Ya des crottes de chiens partout, c'est dégoûtant !

Bonne rentrée les enfants !

Arnaud DOWKIW, Conseiller municipal d'opposition indépendant

Ensemble pour La Chapelle

Nous agissons pour répondre aux besoins de notre ville.

Nous avons renforcé les services aux habitants et nous en avons créé plusieurs : marché, minibus des aînés, relais des assistantes maternelles... Nous avons également agi avec succès pour rouvrir la caserne des pompiers, augmenter la présence postale et améliorer la desserte tram-bus.

Plusieurs services, comme la **voirie**, ont été transférés récemment à la **Métropole**. Nous agissons pour maintenir leur qualité, contrairement à M. Boutigny qui émet des incantations mais n'exerce pas utilement son mandat métropolitain.

Nous menons une action forte pour dynamiser notre vie culturelle qui permet notamment de créer du lien entre les habitants de toutes les générations.

Nous avons renforcé les moyens alloués à votre sécurité (hausse des effectifs de la police municipale, vidéo-protection...) et obtenus des résultats positifs.

Nous adaptons les équipements de notre ville à son évolution. Nous l'avons fait hier en rénovant notre piscine municipale ou en déployant de l'internet haut débit. Nous le faisons aujourd'hui en créant une Maison de Santé ainsi qu'un nouveau complexe sportif.

Cette action est conduite de façon maîtrisée. Nous avons diminué nos dépenses de fonctionnement et réduit l'endettement. Les impôts communaux n'ont pas augmenté depuis près de 10 ans.

Comme il l'a fait hier avec la piscine, le minibus et le marché, M. Boutigny s'oppose aujourd'hui à nos projets en matière de sports et de santé. Comme toujours, il nous reproche tout et son contraire. En revanche, nous saluons l'attitude constructive d'une autre partie de l'opposition qui recherche, comme nous, à travailler dans l'intérêt de notre ville.

La majorité municipale

INSTANTANÉS



Crédits photo : ©Carlos Roig Club Photo Chapellois

22 au 24 juin

À retrouver
sur la chaîne
Youtube
de la ville

Balade en Musique

Près de 2 000 festivaliers ont participé à la 11^{ème} édition du festival municipal Balade en Musique dans un cadre exceptionnel et sous un beau soleil. La Ville remercie les associations et les bénévoles pour leur contribution à la réussite de cette belle édition 2018.



Crédits photo : ©Mavrica



Crédits photo : ©Denis Quillier Club Photo Chapellois



Crédits photo : ©Bertrand Debron Club Photo Chapellois



30 juin

« Les synchro awards »

Les ballerines de l'USC Natation Synchronisée ont clôturé par ce superbe gala une saison sportive marquée par de très bons résultats.



15 juin

Gala de danse

Présenté par l'École Municipale de Musique, Danse et Théâtre, le traditionnel gala de danse clôture l'année scolaire. Plus d'une centaine de danseuses ont évolué sur des chorégraphies de style classique et jazz conçues par leurs professeurs Charlotte Clément et Laurène Bouquet.



juin

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Comme chaque année depuis 2008, la Municipalité a remis un dictionnaire (ainsi qu'un dictionnaire anglais-français) à chaque élève de CM2 avant son entrée au collège. Cette année, 143 dictionnaires ont été distribués par le maire, Nicolas Bonneau, dans les trois écoles élémentaires de la ville.



14 juillet

Fête nationale

À retrouver sur la chaîne Youtube de la ville

Après la cérémonie officielle présidée par le maire, Nicolas Bonneau, la fête s'est poursuivie avec le concert de l'Harmonie, le barbecue organisé par l'USC Football Club Chapellois et le bal. À la suite de la déambulation aux lampions, la soirée s'est achevée par un très beau feu d'artifice qui a ravi le public.



30 juin

Le CMJ reçoit le « young mayor » de Newhaven

Le conseil municipal des jeunes a organisé une rencontre avec Huey Cripps, le maire jeune de notre ville jumelle Newhaven. Une séance d'échanges, une découverte de notre ville et des activités de plein air étaient au programme.

LA 
CHAPELLE
SAINT 
MESMIN 

GILBERT COULLIER PRODUCTIONS
PRÉSENTE

MANU PAYET

**SAMEDI 20
OCTOBRE**

20H30 - ESPACE BÉRAIRE

Dans le cadre
du festival
Échap'&Vous !



Emmanuel

En partenariat avec C8, Virgin Radio et 20 Minutes

Tarifs : 34 € / 29 € - Renseignements : 02 38 22 30 79

www.ville-lachapellesaintmesmin.fr



Culture à La Chapelle Saint Mesmin